



Conseil économique et social

Distr. limitée
10 juin 2014

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique
sur le VIH et le sida

Bangkok, 28-30 janvier 2015

Ordre du jour provisoire annoté

Le présent document contient l'ordre du jour provisoire de la Réunion intergouvernementale pour l'Asie et le Pacifique sur le VIH et le sida (section I) et les annotations y relatives (section II).

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la Réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Examen des progrès nationaux accomplis quant à la réalisation des engagements pris dans la résolution 65/277 de l'Assemblée générale sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP.
5. Évaluation des conclusions des examens nationaux et des consultations multisectorielles portant sur les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel aux services liés au VIH.
6. Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida.
7. Renforcement de la coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015.
8. Questions diverses.
9. Adoption du rapport de la Réunion.
10. Clôture de la Réunion.

II. Annotations

1. Ouverture de la Réunion

La Réunion sera inaugurée par un haut dignitaire du Gouvernement thaïlandais, qui prononcera l'allocution liminaire. La Secrétaire exécutive de la CESAP prononcera une allocution d'ouverture.

2. Élection du Bureau

Le Réunion élira un président, un vice-président et un rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

Documentation

Ordre du jour provisoire annoté (E/ESCAP/HIV/IGM.2/L.1)

Annotation

La Réunion examinera et adoptera l'ordre du jour provisoire, sous réserve des modifications qui pourraient être nécessaires.

4. Examen des progrès nationaux accomplis quant à la réalisation des engagements pris dans la résolution 65/277 de l'Assemblée générale sur la Déclaration politique sur le VIH et le sida: intensifier nos efforts pour éliminer le VIH et le sida, et les résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP

Documentation

Bilan des progrès accomplis dans la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/HIV/IGM.2/1)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Réunion examinera les progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique concernant la mise en œuvre de la Déclaration politique sur le VIH et le sida et des résolutions 66/10 et 67/9 de la CESAP, et l'action connexe menée pour assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion examinera un document du secrétariat présentant les progrès accomplis, les lacunes subsistantes à combler et les difficultés rencontrées dans l'action menée pour assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien par la réalisation des engagements souscrits aux niveaux international et régional.

Les délégations souhaiteront peut-être passer en revue les expériences acquises par les pays et les enseignements qu'ils en ont tirés, notamment les bonnes pratiques appliquées dans les domaines susmentionnés. Elles souhaiteront aussi peut-être examiner et déterminer les domaines clefs de coopération régionale qui contribueraient à faire progresser la réalisation des objectifs et cibles convenus au niveau international en matière de lutte contre le VIH par les pays de la région Asie-Pacifique. Les délibérations au titre de ce point de l'ordre du jour devraient permettre de définir les mesures

prioritaires à prendre pour renforcer l'action nationale et régionale en vue de réaliser l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien dans la région Asie-Pacifique.

5. Évaluation des conclusions des examens nationaux et des consultations multisectorielles portant sur les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel aux services liés au VIH

Documentation

Bilan des bonnes pratiques dans la conduite des examens nationaux et des consultations portant sur les obstacles politiques et juridiques à l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique (E/ESCAP/HIV/IGM.2/2)

Annotation

Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Réunion examinera les approches nationales et les bonnes pratiques destinées à surmonter les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'efficacité des mesures de lutte contre le VIH, y compris les mesures visant à combattre la stigmatisation et la discrimination.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion examinera un document du secrétariat présentant les bonnes pratiques dans la conduite des examens nationaux et des consultations multisectorielles en tant que moyens de surmonter les obstacles politiques et juridiques qui entravent l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien dans la région, s'agissant en particulier des populations clefs plus exposées à l'infection par le VIH. Ce document donnera également un aperçu des domaines dans lesquels il conviendrait de renforcer la législation et les autres mesures prises pour remédier à la stigmatisation, à la discrimination, à l'exclusion sociale et à la violence sexiste, et de promouvoir des partenariats utiles avec toutes les parties prenantes essentielles, notamment les personnes vivant avec le VIH et les populations clefs plus exposées à l'infection par le VIH.

Les délégations souhaiteront peut-être échanger des données d'information et d'expérience et les enseignements tirés comme base d'une coopération régionale et pour renforcer l'action nationale menée dans les domaines susmentionnés. Les délibérations au titre de ce point de l'ordre du jour devraient permettre de définir les mesures à prendre pour renforcer la coopération régionale afin de mettre en place des cadres juridiques, sociaux et politiques facilitateurs en vue de remédier à la stigmatisation, la discrimination, l'exclusion sociale et la violence sexiste liées au VIH.

6. Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida

Documentation

Examen du financement des mesures nationales de lutte contre le VIH et le sida dans la région Asie-Pacifique (E/ESCAP/HIV/IGM.2/3)

Annotation

Un certain nombre de pays d'Asie et du Pacifique ont fait preuve de leur engagement et de leur leadership en augmentant les ressources nationales allouées aux mesures de lutte contre le VIH, notamment par l'intégration des services de traitement et de soins dans les programmes nationaux de couverture de santé universelle. D'autres pays de la région dépendent fortement d'un financement extérieur, alors que la crise économique mondiale se poursuit et que les fonds internationaux destinés à la lutte contre le VIH sont susceptibles de changer. Les pays de la région ressentent le besoin urgent de trouver des sources durables et des mécanismes novateurs de financement, et de préparer des stratégies d'investissement viables pour veiller à ce que les progrès puissent être soutenus en vue de la réalisation de l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien dans la région Asie-Pacifique.

Aux fins de ses délibérations, la Réunion examinera un document du secrétariat présentant le tableau actuel du financement des mesures de lutte contre le VIH et le sida dans les pays de la région Asie-Pacifique. Ce document contiendra aussi une analyse des besoins prévisibles en matière de financement de mesures de lutte efficaces contre la pandémie du VIH et proposera des stratégies destinées à accroître le volume, l'impact et l'efficacité des dépenses nationales en matière de VIH et de sida.

Les délégations souhaiteront peut-être partager des informations concernant l'action menée à l'échelon national pour veiller à un financement adéquat et durable des mesures de lutte contre le VIH et le sida dans leur pays. Les délibérations au titre de ce point de l'ordre du jour devraient permettre de définir les mesures à prendre au niveau national et au moyen de la coopération régionale pour veiller à ce qu'une stratégie de financement viable permette d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien dans la région Asie-Pacifique, en particulier pour les populations clefs plus exposées à l'infection par le VIH.

7. Renforcement de la coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH, au traitement, aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour l'après-2015

Documentation

Coopération régionale en vue d'assurer l'accès universel à la prévention du VIH au traitement aux soins et au soutien en Asie et dans le Pacifique pour

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_4692

